

Communiqué
de presse



De nouveaux projets pour le BIK !

Le 01.07.2025
à Toulouse

Le Bureau national Interprofessionnel du Kiwi a organisé ce jeudi 26 juin 2025 son Assemblée Générale à Colomiers (31).

La partie statutaire s'est déroulée de manière très fluide, et les adhérents ont approuvé l'ensemble des questions statutaires (le rapport moral et le rapport d'activité 2024 sont disponibles en annexe).

Les adhérents ont longuement échangé sur la francisation et les travaux du BIK sur la construction de la base de données Origine France. La 4e année de mesures se termine et les premiers échantillons à l'aveugle ont été testés cette année. Les adhérents sont unanimes dans leur volonté de stopper les fraudes et d'affecter tous les moyens nécessaires à cette défense ; et des premiers contrôles pourraient être mis en place sur la prochaine saison.

A la suite de l'Assemblée Générale statutaire, 3 nouveaux projets du BIK ont été détaillés aux adhérents.

EUKFRUITS, un ambitieux programme de communication

Le BIK a déposé et obtenu en 2024 un programme de communication européen pour le marché français. Le projet de 3 ans est organisé du 1er mai 2025 au 30 avril 2028. Porté par le BIK, il compte deux partenaires, le BIK et l'AOC Kaki Ribera del Xuquer. Ce programme 360° a pour objectif d'accroître la connaissance et l'identification de nos produits auprès des consommateurs. La charte graphique est désormais finalisée, elle repose sur la signature « dans tous les K » qui constitue le cœur du système de communication, exploitant l'allitération entre kaki et kiwi. Le programme d'actions est en construction avec des axes très diversifiés, comprenant des relations presse, des actions digitales, de la publicité, des actions de promotion en points de vente... Chaque année, un ambassadeur du programme créera une recette exclusive et portera des actions spécifiques. Il est déjà choisi pour la prochaine campagne mais pour l'instant c'est un secret... vous en saurez plus dès cet automne !

Palfruitsd'Occ, un essai de culture de kiwi sous ombrière photovoltaïque

Ce projet de 4 ans, nommé « Protection par l'Agrivoltaïsme dynamique des Lianes FRUITières D'OCCitanie » vise à étudier le comportement physiologique du kiwi sous ombrière photovoltaïque dynamique afin de vérifier si la culture de kiwi est compatible avec de telles conditions. Porté par Sun'Agri, il compte 4 partenaires (Sun'Agri, SIREA, l'IFV et le BIK) avec un financement BPI France et se terminera en 2028. Ce projet est une première en kiwi et permettra l'acquisition de références (à ce jour, les seules références existantes en culture de kiwi concernent des essais sous ombrières photovoltaïques fixes en Chine). La parcelle d'étude est un verger déjà en production, ce qui permettra l'acquisition de références dès la 2e année d'essai. De nombreuses mesures sont prévues et une étude technico-économique sera produite en fin de projet.

PACTE, un projet global de recherche de solutions contre la punaise diabolique

Le BIK travaille sur la punaise diabolique depuis son signalement par les producteurs. Il a mené des essais et a notamment participé au projet POLCKA (2021-2024) au sein duquel il a travaillé sur la biologie de la punaise diabolique et sur la recherche de possibles répulsifs.

PACTE (Programme d'Action Collaboratif intersectoriel pour la Transition Ecologique contre les Pentatomidae) est un projet global visant à acquérir des connaissances sur la biologie et l'écologie de la punaise (pour comprendre les processus qui déterminent les changements d'abondance d'un ravageur ainsi que les facteurs qui les influencent) et à développer une stratégie de lutte s'inscrivant dans les principes agroécologiques (en utilisant les connaissances acquises sur son écologie afin de développer et de mettre en place des stratégies complémentaires efficaces). Porté par l'ANPN, ce projet de 5 ans financé dans le cadre du programme PARSADA compte 14 partenaires (représentant 11 filières). Sur 2025, le BIK mène plusieurs essais relatifs au suivi des populations dans les lisières et l'effet des habitats adjacents, aux parasitoïdes et à des pièges d'hivernation.

En parallèle à ce projet, le BIK continue ses actions pour couvrir l'usage kiwi*punaises qui est toujours vide. Deux dérogations 120 jours ont été obtenues en 2025 et le BIK soutient la demande d'extension d'usage de BAYER pour le Decis Protech sur cet usage. Tous les travaux prendront du temps, il est indispensable d'avoir accès d'ici là aux moyens de production nécessaires à la défense des vergers.

CONTACTS PRESSE : BIK - BUREAU NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU KIWI
Zoé Monchecourt, Chargée de communication, zoe.monchecourt@kiwidefrance.fr
Adeline Gachein, Directrice, adeline.gachein@kiwidefrance.fr

Communiqué
de presse



De nouveaux projets pour le BIK !

Le 01.07.2025
à Toulouse

Les autres sujets de recherche du BIK sont toujours en place, et notamment sur dépérissements des vergers de kiwi. La thèse de M. AVIGNON est désormais terminée, elle a été soutenue le 7 avril dernier et une partie des travaux a déjà été publiée dans une revue scientifique. Les essais de remédiation en place seront prolongés de 3 ans.

Les adhérents présents ont souligné le dynamisme du BIK et leur satisfaction sur la diversité des missions. Pour mémoire, le BIK tiendra ses réunions de restitution techniques les 1/07, 03/07 et 08/10.

La recherche-expérimentation en kiwi

Restitution technique

- | | |
|-----------------------------|---|
| Le mardi 1er juillet à 10h | Moissac (82), 44.096181, 1.067425 |
| Le jeudi 3 juillet à 10h | Carresse-Cassaber (40), 43.490315, -1.023177 |
| Le mercredi 8 octobre à 10h | Saint-Étienne-des-Sorts (30), 44.184255, 4.716544 |

Organisée par le Bureau national Interprofessionnel du Kiwi



Le kiwi
des producteurs
français

La présentation des résultats et des travaux en cours portera notamment sur la punaise diabolique (biologie, essais répulsifs et parasitoïde), les dépérissements du kiwi (résultats et suite de la thèse, essais irrigation et porte-greffe), la base de données origine France et le nouvel essai de culture sous ombrière photovoltaïque. Venez découvrir nos travaux et échanger sur les résultats des dernières expérimentations.

Projets financés par les
adhérents du BIK et :



Le kiwi français, c'est :

4490^{HA}

DE VERGERS ET
1150
PRODUCTEURS

75%

DES KIWIS FRANÇAIS SONT
PRODUITS
DANS LE SUD-OUEST
DE LA FRANCE

8^{ème}

FRUIT PRÉFÉRÉ DES
FRANÇAIS AVEC UNE
CONSOMMATION DE 4,5KG
PAR MÉNAGE ET PAR AN

6^{ème}

ESPÈCE DE FRUIT
PRODUITE DANS
L'HEXAGONE !

Depuis plus de 40 ans, le BIK rassemble les producteurs, coopératives et expéditeurs de kiwi français. Structure interprofessionnelle, il promeut et valorise le kiwi français, crée et compile les données de la filière kiwi, défend le kiwi français et mène les actions de recherche-expérimentation, en relation permanente avec les autres pays producteurs.

CONTACTS PRESSE : BIK - BUREAU NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU KIWIFRANCE

Zoé Monchecourt, Chargée de communication, zoe.monchecourt@kiwidefrance.fr

Adeline Gachein, Directrice, adeline.gachein@kiwidefrance.fr



Rapport moral de l'exercice 2024

Mesdames, Messieurs, chers confrères,

L'exercice qui nous réunit aujourd'hui est celui de la récolte 2023. Une récolte française légèrement plus élevée en volume que la précédente. Les conditions de cueillette n'ont pas été faciles, nombreuses averses, temps humide prévalant et progression laborieuse du taux de sucre. La production française reste insuffisante.

Les prix de vente ont été en moyenne plus élevés que les prix de la saison précédente. La mauvaise récolte en NZ se traduit par un sous-approvisionnement du marché dès la fin octobre, ce qui a parfois conduit à une mise en marché « précoce » de kiwis européens, potentiellement en sous maturité. Le produit est attendu, et les ventes globalement fluides. Après les péripéties de l'hiver, la reprise est au rendez-vous à partir de mars, avec hausse de prix pour la plupart des calibres. Le marché du BIO a suivi les mêmes tendances, avec des demandes importantes au cœur de l'hiver et des petits calibres de plus en plus plébiscités, y compris le calibre 49 pour la restauration collective. Ce calibre souhaité par la profession et défendu par le BIK trouve tout son intérêt pour apporter une plus-value aux producteurs.

En matière de concurrence Hayward sur le territoire, l'offre italienne est de nouveau en baisse, le grec se stabilise à un niveau élevé. Les importations sont en diminution, avec donc une baisse historique du volume Hayward néo-zélandais. Cette baisse s'accroît année après année, au profit des kiwis jaunes.

Notre produit bénéficie d'une image de fruit sain et jeune, et également du capital confiance attaché à l'origine France, c'est un levier que le BIK actionne et défend sans relâche.

Le rapport d'activité vous exposera de façon détaillée les actions concrètes décidées par votre Conseil d'Administration.

En résumé, la communication externe, modernisée depuis la saison précédente, est basée sur l'origine France et l'exotisme. Le programme a permis de toucher 45 millions de contacts. En mai 2024, nous avons déposé avec succès un programme européen de communication, en partenariat avec le kaki espagnol. Ce programme devrait démarrer en mai 2025, pour une durée de 3 ans. Il bénéficie d'un financement public à hauteur de 80 %.

Votre conseil d'administration a fait le choix il y a plusieurs années de défendre l'origine France et de mener des travaux de recherche-expérimentation pour optimiser et valoriser la production de kiwis français.

Sur l'aspect de la défense de l'origine, le BIK reste en veille permanente. La construction d'une base de données « origine France », via des analyses isotopiques ou RMN, se poursuit. Nous entamons la 4^e année, les échantillons français sont bien classés à 99 %. Le nombre d'échantillons étrangers va être augmenté afin de consolider la lecture de l'origine. Cet outil se voulant, du fait de la fiabilité de ses résultats, opérationnel dans la défense de l'origine.

Sur l'aspect optimisation de la production, le cœur du sujet, beaucoup à dire et surtout tant à faire.

A propos du BIK : Depuis plus de 40 ans, le BIK rassemble les producteurs, coopératives et expéditeurs de kiwi français. Il reflète leur volonté de travailler ensemble pour promouvoir et valoriser le kiwi français.



Sur le dépérissement racinaire, la thèse a été soutenue en avril 2025, résultat de 3 années de travaux de recherche. Des enseignements positifs ont été tirés notamment sur l'influence de l'apport de compost et de la décompaction sur la qualité physique et biologique du sol, avec des améliorations apportées et des reprises de croissance racinaire. Ces essais se poursuivront 3 années de plus. Nous avons également des essais de porte-greffe et des essais irrigation en cours, qui pourraient apporter des résultats opérationnels intéressants pour les choix techniques en verger.

Sur le besoin de solutions de protection, le benchmarking réalisé par le BIK met en lumière le fait que les kiwiculteurs français sont le parent pauvre en Europe, ayant à leur disposition des substances actives autorisées en nombre nettement moins important que pour les concurrents italiens, grecs et portugais.

Le BIK est à la manœuvre nationale pour la demande des autorisations 120 jours, en dérogation. 6 ont ainsi été obtenues en 2024. C'est un travail cadre important.

L'année 2024 a été très particulière de ce point de vue. Les manifestations massives des agriculteurs ont mis le focus sur les grandes difficultés et grandes inquiétudes quant à l'avenir, et ce sur un trop grand nombre de sujets, que ce soit le revenu, et les questions de marges mal réparties, que ce soit l'accès à l'eau et notre capacité à la stocker l'hiver pour l'utiliser l'été, que ce soit la brutale augmentation de toutes les charges, dont l'énergie, d'une façon plus générale les distorsions de concurrence flagrantes autant qu'inacceptables au sein d'un même espace européen.

A ce titre, il a fallu se battre pied à pied pour pouvoir utiliser deltaméthrine, - pour laquelle, rappelons-le, nous avons, *pour la 4^{ème} année consécutive*, obtenu la dérogation 120 jours - mais qui était apparemment limitée à une LMR équivalente à la limite de quantification, soit 0.

Une lecture plus approfondie, et plus insistante auprès de qui de droit, du règlement européen permettait *in extremis* de conclure que, la détention en chambre froide équivalant à la commercialisation, tous les fruits récoltés avant le 11/12/2024, date butoir, pouvaient être commercialisés avec une LMR de 0,15 ppm...

Nous avons mené le même combat pour etofenprox (autorisé de plein droit en Italie), une dérogation a été accordée.

En 2025, nous avons de nouveau obtenu etofenprox et sollicité une LMR transitoire pour deltaméthrine. C'est une grande première en France, et l'arrêté l'autorisant est en cours de rédaction. A ce stade nous n'en savons pas davantage.

Contre *Halyomorpha halys*, nous avons 2 options, la protection phytosanitaire, qui peut être actionnée rapidement et/ou la lutte via un parasitoïde, en cours d'étude mais qui mettra du temps à s'installer. Nous devons être prêts en cas de forte pression.

L'ambition de renouveler le verger suppose des moyens sinon des armes. Nous avons des territoires aux conditions pédoclimatiques adaptées. Les prix de vente de la saison qui se termine sont supérieurs aux prix de la récolte 2023.

Mais le prix au kg ne suffit pas, il faut viser la productivité à l'hectare, et de façon générale favoriser les conditions de productivité.

C'est dans cet objectif que votre Conseil travaille.



C'est aussi dans cet objectif que nous avons sollicité une dérogation pour Dormex, utile en cas de manque d'heures de froid, utilisé dans tout l'hémisphère sud, et pour lequel la Grèce bénéficie d'une dérogation européenne depuis... 4 ans.

Concernant le malaise agricole qui n'a pas disparu, force est de constater que depuis la fin des manifestations, il ne s'est pas passé grand-chose. Les agriculteurs sont retournés dans leurs fermes, enrichis de vagues promesses.

La proposition de loi Duplomb, visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur, et par là contribuant à notre indispensable souveraineté alimentaire, est venue réveiller tout cela. Elle prévoit notamment des dispositions pragmatiques pour ne pas subir de distorsions de concurrence intra-européenne. Son examen a démarré en commission début mai, avec des conclusions catastrophiques en commission de l'environnement, et plus équilibrées en commission économique. La bonne fin de ces discussions, en CMP ou autre, nous impactera. Nous devons rester vigilants, toutes les filières sont concernées.

En votre nom à tous, nos vifs remerciements à l'équipe du BIK, au dynamisme de sa directrice, Adeline, et de son équipe ; nous devons assez souvent prendre des décisions dans l'urgence, ce n'est pas toujours facile. Et merci de votre présence.

Pour le Conseil d'administration

Les Présidents

Marie-José SANZ

Christophe GAUTHERON



Rapport d'Activité 2024 du Bureau national Interprofessionnel du Kiwi

Promotion du kiwi français (campagne 2023/2024)

- Pour la campagne 2023/2024, la communication du BIK a conservé l'objectif de la saison précédente (informations claires et pédagogiques, sur un ton décalé), centrée sur des actions réseaux sociaux et presse digitale, avec un **nouveau message de fond centré sur l'origine France et l'exotisme**. En tout, **le programme de communication du BIK a permis de toucher près de 45 millions de contacts**.

- Les relations presse ont été une nouvelle fois accrues sur l'exercice 2024 :
 - Rédaction et envoi de communiqués de presse corporate et recettes thématiques, 1 dossier de presse, 1 cookbook.
 - 4^e édition d'un atelier culinaire à destination des journalistes et blogueurs pour leur faire tester nos recettes kiwi, avec deux sessions dans la même journée.
 - Organisation d'un voyage de presse à destination de la presse professionnelle le 10 octobre 2023 à La Réole, dans les vergers de Franck DE BIASI (KSO), avec 5 journalistes présents qui ont tous publié un à plusieurs articles sur les travaux du BIK. *Ce voyage de presse a été réédité le 5 décembre 2024, cette fois dans le verger de Frédéric AUBERT et avec une visite de la nouvelle station de Kiwis du Sud.*

Les résultats de ces actions ont été une fois encore très positifs puisque nous avons obtenu 170 retombées qualifiées entre octobre 2023 et février 2024 (contre 150 la saison précédente), avec des mentions sur des médias à large diffusion comme RTL, TF., France2, France 3 ou encore Konbini. Le kiwi a également fait l'objet de 15 minutes de reportage dans 90' Enquêtes du 23 avril 2024 (aboutissement d'un travail de fond réalisé avec l'équipe de tournage en 2023).

- Les actions social média ont été accrues par la sponsorisation de 60 publications sur nos réseaux sociaux sur Instagram et Facebook, ainsi que par la présence de visuels dédiés à la Kiwik (bannière et/ou habillage) sur les sites Marmiton, 750 gr, Cuisine AZ, Cuisine Actuelle, Top Santé qui ont généré 3 millions de contacts.

- Les partenariats influenceurs ont été réalisées avec 5 influenceurs : Lucie BRISOTTO et Margaux CHIGNAC pour les influenceuses culinaires, Nathalie PAGNOUX pour la mixologie, Adeline ARSICAUD et Alizon DEFRANCE pour les influenceuses lifestyle. Leurs recettes exclusives ont été communiquées à la presse tout au long de la saison, publiées sur le site internet et sur les réseaux sociaux, parfois même en format vidéo. Ces partenariats ont permis de toucher 671 000 contacts.

- Les animations kiwi du Salon International de l'Agriculture animées par le BIK ont eu lieu le 28 février après-midi et le 29 février 2024 matin.

- Le BIK a déposé en mai 2024 et obtenu en octobre un programme européen pour la communication du kiwi sur le territoire français, avec comme partenaire le kaki espagnol. Ce programme débutera en mai 2025.

A propos du BIK : Depuis plus de 40 ans, le BIK rassemble les producteurs, coopératives et expéditeurs de kiwi français. Il reflète leur volonté de travailler ensemble pour promouvoir et valoriser le kiwi français.



Culture du kiwi & Recherche-expérimentation

- **Comité de solutions.** Le benchmarking réalisé par le BIK dresse un constat alarmant : aujourd'hui, sur les 35 usages kiwi répertoriés en Europe, 8 n'existent pas en France bien que pour 6 d'entre eux les maladies ou ravageurs soient présents dans l'Hexagone (les deux restants étant des ravageurs présents en Espagne et Italie, dont on peut craindre qu'ils arrivent prochainement en France). Plus alarmant encore, sur les 15 usages essentiels existants en France pour les producteurs, 11 sont non ou mal pourvus – bientôt 12 voire 13. Et lorsqu'on regarde du côté des substances actives d'intérêt fort, seules 24% d'entre elles sont autorisées en kiwi en France contre 59 % en Italie, 54% au Portugal et 46% en Grèce. Les attentes des kiwiculteurs sont donc fortes sur ce dossier, eu égard aux impasses auxquelles ils font face.
- **Demande de dérogations 120 jours.** 6 dérogations ont été demandées en 2024 : Aliette Flash sur *Phytophthora*, Movento sur cochenille, Consist sur maladie des crottes de mouche, Geoxe sur *Sclerotinia* et Deltastar et Trebon sur *Halyomorpha halys*. A l'exception du Geoxe, les dérogations demandées ont été accordées.
- **Rétablissement de la LMR deltaméthrine.** Si la dérogation 120 jours pour le Deltastar a été accordée, la situation était loin d'être claire puisque la LMR de la deltaméthrine sur kiwi avait été réduite à la LOQ. Le BIK est donc intervenu à plusieurs reprises auprès des instances concernées pour obtenir finalement l'assurance d'une LMR maintenue pour les kiwis récoltés en 2024 quelle que soit la date de commercialisation de ces derniers.
- **Situation du Dormex.** Le BI est intervenu après du ministère de l'Agriculture sur la question du manque d'heures de froid et le possible recours à l'utilisation du Dormex, comme le fait la Grèce depuis 3 ans. Une demande de dérogation 120 jours a été déposée le 18 décembre 2024.
- **La punaise diabolique (*Halyomorpha halys*).** Le projet POLCKA, projet de 3 ans, qui avait pour objectif d'avancer dans la recherche de solutions de biocontrôle de la punaise diabolique en kiwi, a été clôturé en avril 2024. Le premier trimestre a donc été consacré à la rédaction des rapports finaux. Les essais 2024 ont été orientés autour de 2 axes : continuation de l'essai plantes répulsives et mise en place d'un nouvel essai de lâchers augmentatifs de *Trissolcus mitsukurii*, parasitoïde de la punaise diabolique présent en Nouvelle-Aquitaine. Des visites et des échanges techniques ont été organisés entre Zespri Europe, KVH et le BIK en septembre 2024. Un nouveau projet de recherche multi filières a été déposé et obtenu fin 2024 dans le cadre du PARSADA, il débutera en 2025.
- **Le réseau de suivi *Popillia japonica*.** L'insecte étant présent en Italie et représentant un fort danger pour le kiwi, le BIK renouvelé son réseau de suivi complémentaire à celui du SRAL Nouvelle-Aquitaine. Fort heureusement, aucune capture n'a été relevée.
- **Les dépérissements du kiwi.** La 3^e année des essais et de la thèse a permis l'analyse des résultats des essais de remédiation. Nous avons réussi à montrer qu'il existait une relation entre état sanitaire de l'arbre et propriété physique du sol en particulier et qu'il existe une forte corrélation entre humidité du sol et état sanitaire de l'arbre. Nous avons montré au cours de cette étude qu'il est possible d'améliorer les propriétés physiques et biologiques du sol grâce à l'apport de compost, qui favorise la présence de vers de terre, réduit la densité du sol et augmente légèrement la teneur en eau. La décompaction en profondeur permet également une évacuation rapide des eaux excédentaires. Sur ces modalités, la régénération racinaire est visible. Cependant, malgré ces améliorations, nous n'avons pas observé d'évolution positive concernant la santé des arbres, ni d'arrêt dans la propagation du dépérissement. La thèse sera soutenue en avril 2025. Le travail sur les images satellites Sentinel2 a montré qu'il est possible de suivre le dépérissement par images satellitaires, et cela a donné lieu à une publication scientifique soumise et acceptée (en cours de relecture). L'ensemble des travaux sur le dépérissement ont été présentés lors du séminaire scientifique sur le kiwi organisé par l'ISHS en février 2024.



Nous avons également échangé avec l'équipe de l'Université de Basilicate, équipe leader sur les dépérissements du kiwi à l'international à ce jour, et des échanges ont eu lieu en juin 2024 en Italie.

L'essai irrigation, qui a commencé début mai 2023, a pour objectif d'étudier quels sont les effets de chaque système d'irrigation sur le système racinaire des vergers de kiwi. Le but premier est de connaître la répartition de l'eau dans le sol (bulbe d'irrigation) et, de fait, la répartition des racines et leur activité, ainsi que les conséquences sur l'appareil végétatif, mais également de déceler un potentiel stress hydrique engendré. Les résultats pourraient permettre de choisir au mieux le système d'irrigation en fonction des besoins du kiwi et des caractéristiques pédologiques de la parcelle. Malheureusement, les conditions pluvieuses de 2023 et 2024 ne permettent pas de mettre en œuvre l'ensemble du protocole.

- **Construction d'une base de données « Origine France ».** En collaboration avec Eurofins, le BIK ouvre à la création d'une base de données « origine France » en vue de lutter contre la francisation via des analyses isotopiques et RMN. Au bout de 3 années de construction de cette base de données et l'introduction cette saison d'échantillons étrangers dans cette base, les résultats sont très positifs : les limites de l'origine France sont consolidées, et l'usage des données est jugé fiable pour les échantillons français (bien classés à 99 %) et étrangers (bien classés à 72 %). La prochaine campagne d'échantillonnage sera donc une consolidation de la base de données, entre autres en accroissant le nombre d'échantillons étrangers et des échantillons à l'aveugle. Cet outil devrait ainsi permettre dans les prochaines années de contribuer à la protection des kiwis origine France.

- **Micro-injection :** Les essais kiwi ont été mis en place en 2023, et les mesures ont été réalisées en 2024 lors de l'apparition des symptômes de PSA. L'essai n'a pas été conclusif pour lutter contre PSA mais la technique est, elle, validée.

- **Qualité du kiwi :** le CTIFL a terminé les 3 années d'études pour déterminer l'influence de la date de récolte sur la qualité du kiwi et apporter des éléments scientifiques en plus de nos connaissances empiriques. La restitution des résultats sera faite en 2025.

- **Photovoltaïque :** Un essai visant à étudier le comportement du kiwi sous ombrière photovoltaïque a été lancé au dernier trimestre 2024. L'objectif est de suivre le comportement physiologique du kiwi dans de telles conditions afin de vérifier elles sont compatibles avec la variété Hayward. Un état de la parcelle avant implantation de l'ombrière a été réalisé en novembre 2024.

- **Réunions avec les producteurs :** en 2024, le BIK a organisé 3 réunions avec les producteurs pour restituer les connaissances et résultats des travaux du BIK (27 juin en Adour, 4 juillet en Garonne et 4 septembre en Vallée du Rhône).

- **Echanges avec les firmes phytosanitaires** pour de nouvelles solutions techniques et augmenter le nombre d'usages couverts.

- **Réunions internes et échanges avec les techniciens kiwi** du réseau BIK & Chambres d'Agriculture Sud-Ouest. Le BIK est intervenu pour présenter la culture de kiwi lors des ateliers diversification du SITEVI et lors d'une formation organisée par la CA19.

Défense du kiwi français

En 2024, le BIK a continué son travail de veille et de défense du kiwi français, en échangeant avec la DGCCRF et en émettant des signalements. Une formation sur le produit kiwi a été réalisée avec les agents de contrôle de la DGCCRF PACA, et une présentation a également été faite auprès de ceux de Nouvelle-Aquitaine.

En suite logique du dépôt du logo conditionneur comme marque collective, le BIK a publié la liste des numéros conditionneurs actifs du BIK, et l'a mise à disposition des clients de la filière du kiwi français.



Statistiques & suivi de la saison commerciale

- Comme chaque année, la création et la compilation des données économiques et statistiques sont restées un axe important de travail du BIK :
 - Suivi des cotations RNM et autres indicateurs ;
 - Echanges avec le RNM sur les tendances des marchés internationaux et pour la publication du bilan annuel kiwi ;
 - Echanges avec des instances régionales pour la mise à jour de leurs données kiwi ;
 - Elaboration d'indicateurs ;
 - Recherche et compilation de données sur les autres pays producteurs ;
 - Suivi des importations et exportations françaises et européennes.
- Le BIK participe tout au long de la saison commerciale au GT produits d'Interfel qui réunit les organisations produit et les familles d'Interfel pour évaluer de manière hebdomadaire ou bimensuelle l'état du marché de chaque produit. Le BIK a présenté les prévisions pour la campagne kiwi 2024/2025 lors de la réunion de lancement de campagne des produits d'automne et d'hiver d'Interfel du 15 octobre 2024, en insistant sur l'origine France et la possibilité de francisation.
- Le BIK a participé à l'IKO du 23 au 26 septembre 2024 à Arta, Grèce.

Autres sujets

- **Communication interne** : le BIK a fait part de nombreuses informations à ses adhérents tout au long de l'année 2024. Il a ainsi envoyé 42 mails à ses adhérents, relatifs aux questions administratives du BIK, mais également aux informations règlementaires, techniques, commerciales ou encore sur les actions de défense du kiwi français avec la francisation.
- **Commercialisation du calibre 49**. Afin de permettre plus de volumes de kiwi à la commercialisation, le BIK a sollicité la DGCCRF le 29 juillet 2024 pour demander une dérogation à la norme de commercialisation kiwi, en vue d'autoriser la commercialisation des kiwis inférieurs à 65 gr. La DGCCRF a répondu positivement à cette demande le 29 octobre 2024.
- **Représentation** :
 - Le BIK est membre associé d'Interfel. A ce titre, il est invité aux Conseils d'Administration, AG et réunions d'Interfel et des Comités Régionaux Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes d'Interfel.
 - Le BIK est adhérent de la FNPF et participe à ce titre aux Conseils d'Administration, AG, Congrès et réunions spécifiques de la FNPF. Il est également adhérent de l'ANEEFEL.
 - Le BIK représente ses membres lors des Assemblées Générales ou Congrès d'autres organisations de la filière fruits et légumes.
 - En 2024, le BIK a été présent sur FruitLogistica, en vue de rencontrer nos adhérents et d'échanger avec les homologues internationaux.